

Ils veulent devenir experts en algues vertes

Ils sont tous les deux des piliers de la lutte contre les algues vertes. André Ollivro et Yves-Marie Le Lay souhaitent devenir « experts citoyens » en algues et marées vertes.

« **Vingt ans de combats incessants.** » André Ollivro et Yves-Marie Le Lay sont deux figures de proue de la lutte contre les algues vertes en Bretagne, et plus particulièrement dans le département.

Hier, lors d'un point presse organisé à la salle des associations de Pommeret, les deux Bretons, connus pour leurs associations (Sauvegarde du Trégor-Goëlo Penthièvre et Haltes aux marées vertes) ont présenté la lettre qu'ils ont envoyée, le 9 novembre, au président du tribunal administratif de Rennes pour être reconnus experts en algues et marées vertes. Et ainsi, être sollicités par le tribunal « **pour toute affaire instruite concernant les algues vertes** ».

« Nos expertises ne sont pas prises en compte »

Une « **impuissance** » face à la justice qu'ils ont vécue en se rendant à Rennes, le 27 octobre à l'occasion de l'audience au tribunal administratif demandée par la famille de Jean-René Auffray, un joggeur retrouvé mort dans des algues en putréfaction, à Hillion, en 2016.



André Ollivro et Yves-Marie Le Lay souhaitent devenir experts en algues et marées vertes pour apporter leurs compétences lors d'un procès. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Lors de l'audience, « **le rapporteur public a considéré qu'il fallait la présence d'algues vertes pour qu'il y ait un danger d'intoxication. Mais ce n'est pas vrai** », indique Yves-Marie Le Lay. Il poursuit en expliquant que quelques jours (même plusieurs mois) après les échouages d'algues vertes, des « **résidus toxiques noirs** » peuvent rester enfouis dans la vase.

« **Nous sommes sur le terrain et nos expertises ne sont pas prises en**

compte », se désolent les deux hommes.

En parallèle, André Ollivro et Yves-Marie Le Lay vont également créer une nouvelle association baptisée Défense des victimes des marées vertes. « **L'idée est de se centrer sur les victimes des marées vertes et d'avoir du poids juridique.** » Leur premier travail « **va être de recueillir des plaintes** », expliquent-ils.

Anne-Lyse RENAUT.